

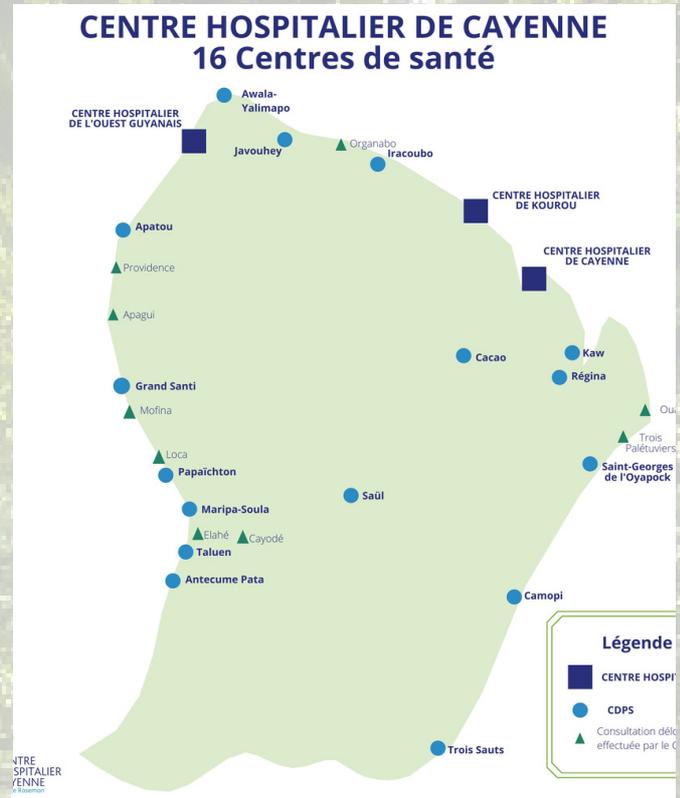
## Présentation générale des CDPS de Guyane

La population Guyanaise est répartie de façon très inégale sur l'ensemble du territoire. 90% d'entre-elle vit sur le littoral et seulement 10% dans les communes de l'intérieur. Avec un taux de croissance de 2.5% par an et une moyenne de 3.6 enfants par femme, la Guyane est l'un des départements français à la croissance démographique la plus forte.

Il existe 16 CDPS autrefois appelés dispensaires. Ces structures répondent à une demande de soin de la population. La présence des Sages-Femmes se cantonne aux 3 principaux centres que sont Saint-Georges, Maripasoula et Grand Santi. Elles sont cependant amenées à effectuer des tournées hebdomadaires ou mensuelles le long des fleuves (Maroni et Oyapock) pour se rendre dans les plus petits centres.

Les centres sont également habitués à accueillir des missions des médecins spécialistes afin de répondre aux besoins de la population et à garantir un accès à des soins de qualité.

Pratiquement tous les CDPS ne sont accessibles que par voie aérienne ou fluviale.



## Particularités logistiques

L'accès au soin y est, bien entendu, plus complexe à mettre en place qu'en métropole ou sur le littoral Guyanais. L'organisation logistique y est importante. Autant pour le fret (environ 1 mois de délai via voie fluviale) que pour les soignants (par voie fluviale, aérienne, routière).

Dans les CDPS, les bilans sanguins sont faits à la population tôt le matin afin de pouvoir les envoyer au CHC (Centre Hospitalier de Cayenne) ou au CHOG (Centre Hospitalier de l'Ouest Guyanais) dans des glacières via avion. Dans les CDPS plus isolés ce sont les pirogues qui acheminent les bilans sanguins, toujours dans des glacières dédiées, jusqu'aux principaux CDPS qui les renvoient vers le littoral.

Pour ce qui est des évacuations sanitaires des patients, celles-ci se font dans la majorité des cas par avion vers le CHC ou par pirogue pour le CHOG. En cas d'urgence un hélicoptère sera demandé au SAMU. Il est à noter qu'une partie non négligeable de la population n'a pas de papier d'identité ou de sécurité sociale.

Le réseau téléphonique et internet dans les zones très éloignées n'est pas très stable.



### Mise en réseau

De par la grande superficie du territoire de la Guyane ainsi que de la multiplicité des professionnels, la coordination des soins, des actions et des acteurs reste complexe. Autant du côté institutionnel qu'associatif. La mise en réseau est pourtant indispensable.

Malheureusement, la Guyane est victime d'un turn-over important de toutes les équipes. Bien qu'une transmission soit effectuée entre les professionnels, cela ne permet pas de pérenniser l'existant et l'expérience acquise durant la période passée sur les sites.

### Activité Sage-Femme

L'activité des Sage-femmes dans les 3 CDPS que sont Saint Georges, Maripasoula, Grand Santi comprend :

- Suivis de grossesse, consultations prénatales
- Gestion des grossesses à risque en collaboration avec les médecins des CDPS et les spécialistes
- Échographie (de débrouillage et morphologiques pour les titulaires d'un DU)
- Suivis gynécologiques
- Prise en charge des IVG / fausses couches
- Accouchements inopinés
- Prévention en milieu scolaire, contraception, préparation à la parentalité, allaitement...
- Missions délocalisées (hebdomadaires ou mensuelles) :

=>Pour Saint Georges : Camopi / Trois Saut/ Régina / Cacao

=>Pour Maripasoula : Papaïchton/ Talhuen / Antecum Pata

=>Pour Grand Santi : Providence/ Apagui/ Monfina

Il n'y a pas de véritable journée type comme pour tout travail dans le domaine de l'obstétrique. Les patientes ont des rendez-vous qu'elles honorent la plupart du temps. Leurs vies se rythment en fonction des conditions climatiques, des maladies de leurs enfants... A cela peut se rajouter différents types d'urgences. Les après-midi des professionnels sont généralement consacrés à de l'administratif, prises de rendez-vous, mailing, etc...

L'anamnèse est un moment clé de la consultation. Les multiples langues du fleuve et de la région géographique font qu'un médiateur est un partenaire indispensable pour traduire et communiquer avec la population consultante.

La nuit et les week-ends une Sage-Femme sera d'astreinte. Ainsi une Sage-Femme peut être amenée à être présente à tout moment et à toute heure en cas d'urgence gynéco-obstétricale.

### **IVG et Accouchement en Milieu Hospitalier (AMH)**

Dans les CDPS avec Sage-Femme, les IVG médicamenteuses peuvent se pratiquer jusqu'à 7SA après que la Sage-Femme ait réalisé une échographie de datation. Passé ce délai des 7SA, une demande de rendez-vous vers le CHC se fera afin qu'elle puisse bénéficier d'une IVG chirurgicale.

Les grossesses mineures feront toujours recours à une Information Préoccupante à l'intention des Assistantes Sociales des CDPS et du Procureur de la République.

Les gestantes sont envoyées au CHC ou au CHOG à partir du 8ème mois de grossesse. 37SA pour les gestantes suivies dans les CDPS avec Sage-Femme et 36SA pour les gestantes dans les autres CDPS. Que ce soit par voies fluviales, aériennes ou routière. Dans les cas où les femmes n'ont pas de papier français, une demande de laissez-passer à l'ARS et à la préfecture sera demandée afin que les femmes puissent passer les postes de contrôle routier (à Mana et à Iracoubo) et lors des passages à l'aéroport.

Bon nombre de femmes se plaignent de l'isolement familial, culturel et social dû à leur séjour allant de quelques jours à parfois un mois sur le littoral. Ainsi, quelques-unes refusent de partir pour le littoral préférant accoucher de manière inopinée dans les CDPS.



## Les points positifs

Les Sages-Femmes de CDPS bénéficient d'une grande autonomie, avec néanmoins un recours facile à l'avis des Gynécologues-Obstétriciens par téléphone ou mail. Les médecins généralistes des CDPS sont également en appui pour les pathologies lourdes (diabète, HTA...). Elles effectuent autant des suivis de grossesse physiologique que pathologique après conduite à tenir du Gynécologue-Obstétricien. Etant les spécialistes de la femme sur place, elles sont amenées à effectuer des échographies ainsi que des consultations de gynécologie. En cas de doute ou de demande d'avis, elles programmeront les femmes lors des missions spécialistes afin de passer le relais sur la prise en charge. Les CDPS sont l'occasion de progresser dans la prise en charge des pathologies gynécologiques et dans les échographies obstétricales.

La pratique en CDPS mélange les côtés libéraux et hospitaliers de la prise en charge qui est proposée dans la profession. L'échange avec la population et la proximité rend le travail éprouvant dans le centre mais gratifiant pour tout professionnel s'aventurant dans les communes isolées.

L'esprit d'équipe et le soutien est omniprésent. Chaque professionnel ayant un vécu et des capacités propres, l'avis de chacun est pris en compte et respecté.

## Les points neutres

La prise en charge personnalisée des patientes est un point fort de l'activité des CDPS. A chaque patiente se présentant au CDPS une solution propre lui est trouvée en fonction de ses contraintes. Cela permet une prise en charge globale unique. Cependant, le temps alloué à ce travail administratif peut être conséquent (échange de mail, appel téléphonique pour les prises de rendez-vous, billets d'avions...)

## Les points négatifs

L'aspect isolé ainsi que le mode de vie simple des CDPS peut ne pas plaire à tout le monde. Absence d'internet haut débit, déplacement limité (par avion / pirogue) ...

La charge de travail administrative peut paraître lourde mais elle est surmontable grâce à l'esprit d'équipe qui est la règle en CDPS.



# REJOIGNEZ NOUS !



CONTACTEZ NOUS :

[DIRECTION.CDPS@CH-CAYENNE.FR](mailto:DIRECTION.CDPS@CH-CAYENNE.FR)